

LES ARMOIRIES DE RIEZ

Armorial des communes de Provence

Louis DE BRESC

Porte : d'argent à un pommier de sinople, sur une terrasse du même, fruité de gueules, adextré d'un ours contourné, de sable, rampant contre le tronc de l'arbre.

RIEZ, en latin Regina, Regeinna, Reges, Regensis Comitatus Réii, était de la viguerie de Moustiers et chef-lieu d'un diocèse important. Robert de Brianson et Chevillard donnent à cette ville les mêmes armes que d'Hozier*, avec cette différence pourtant que d'après eux l'ours n'est pas contourné.

Achard dans sa géographie de Provence se contente de dire que les armes de RIEZ sont : *un ours qui grimpe sur un ormeau.*

Dans l'armorial national de Traversier et Vaïsse le pommier a été pris pour un chêne et l'ours pour un sanglier. Ainsi RIEZ porterait : *d'argent, à un chêne au naturel posé sur une terrasse de sinople, les racines découvertes, un sanglier de sable grimpant sur le tronc au côté dextre.*

De toutes ces descriptions, seule celle donnée par l'armorial général d'Hozier paraît être la bonne.

- sinople : couleur verte
- terrasse : partie basse de l'écu délimitée par une ligne non rectiligne
- gueules : couleur rouge
- adextré : accompagné à dextre (à droite en se plaçant derrière l'écu)
- fruité : avec des fruits
- contourné : tourné vers senestre, faisant face à une autre figure pour ne pas lui tourner le dos
- sable : couleur noire
- rampant : dressé sur une patte de derrière et levant les 3 autres, les griffes en évidence.

* Pierre d'Hozier (1592-1660) Seigneur de la Garde chargé par Louis XIV de réaliser l'armorial général de France. Edit de 1696 obligeant toutes les communes de faire enregistrer leurs armes.